

ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AU PROJET DE LOTISSEMENT « SUR FRASIRE » À AYE, MARCHE-EN-FAMENNE

L'étude d'incidences s'inscrit dans le cadre d'une demande de permis de lotir d'un terrain de 8,46 ha localisé à Aye sur le territoire de la commune de Marche-en-Famenne, dont 5,81 ha sont destinés à l'urbanisation (le surplus étant en zone agricole).

Le site se trouve entre la rue du Vivier, la rue Frasire et la rue du Filori, à proximité de la N4.

Le terrain est caractérisé par un sol humide car faiblement perméable. Il est traversé par le ri de Bazèque dont les berges présentent une végétation intéressante. Le fond de vallée est repris en zone d'aléa d'inondation faible.

Le projet de lotissement prévoit la réalisation de 45 lots destinés à des habitations unifamiliales isolées ou mitoyennes (2 et 3 façades) de part et d'autre du ruisseau. Les habitations seront disposées le long d'une voirie interne en boucle et des deux branchements qui relieront le lotissement à la rue du Vivier et à la rue du Frasire. Deux chemins piétons seront créés.

Le ruisseau de Bazèque et sa ripisylve seront maintenus et aménagés.

Moyennant le suivi des recommandations émises, le projet de construction ne sera pas de nature à provoquer des incidences majeures sur l'environnement.

Une attention particulière devra être portée à la zone d'aléa d'inondation et à sa possible aggravation étant donné les probables imperméabilisations futures en amont du projet.

Lors du chantier, toutes les mesures devront être prises pour empêcher l'apport de matériaux en suspension dans le ruisseau.

